



**BioAlliance Pharma licencie l'ensemble des droits européens de commercialisation de Loramyc<sup>®</sup> et Setofilm<sup>®</sup> au Groupe Therabel pour un montant total de 48,5 millions d'euros**  
*Etablissement de sa stratégie de croissance sur des partenariats*

**Paris, le 6 avril 2010** – BioAlliance Pharma SA (Euronext Paris – BIO), société dédiée au traitement du cancer et du SIDA et aux soins de support, annonce la signature d'un accord de partenariat exclusif avec le Groupe Therabel pour la commercialisation du Loramyc<sup>®</sup> et du Setofilm<sup>®</sup> en Europe, incluant la France et le transfert de l'activité commerciale française à une nouvelle entité, Therabel Hôpital Pharma.

En contrepartie de cette licence, BioAlliance Pharma recevra de Therabel un montant total pouvant atteindre 48,5 millions d'euros dont 6,5 millions d'euros de paiement non conditionnel : BioAlliance reçoit 4,5 millions d'euros à la signature et deux paiements successifs de 1 million d'euros fin 2011 et fin 2012. Trois millions d'euros seront liés à l'obtention d'accords de remboursement du Loramyc<sup>®</sup> dans trois pays européens et 33 millions d'euros supplémentaires seront liés à des étapes de ventes cumulées des 2 produits. L'accord inclut des redevances significatives sur le chiffre d'affaires, en liaison avec l'état d'avancement des produits qui sont désormais tous deux enregistrés en Europe.

L'accord prévoit également que Therabel, en tant que partenaire stratégique, souscrive au capital de BioAlliance un montant de 3 millions d'euros. Cette augmentation de capital sera soumise à l'accord des actionnaires à la prochaine Assemblée générale du 22 avril (les actions incluront une prime de 15 % sur le cours moyen des 20 derniers jours de cotation précédant l'accord, soit une action à 5,89€). Une seconde souscription au capital de 3 millions d'euros, incluant également un premium de 15% sur le cours des actions, interviendra après un délai de 18 mois sous réserve de l'accord de l'Assemblée générale de 2011.

*« Nous sommes très heureux de cet accord avec le groupe Therabel, un partenaire idéal car c'est un véritable acteur européen présent à l'hôpital, dans les soins de support et le traitement de la douleur. Cet accord stratégique nous permet de nous appuyer sur une force commerciale et une infrastructure déjà efficaces en Europe. Il renforcera notre trésorerie et amènera des revenus récurrents »,* déclare Dominique Costantini, Président du Directoire de BioAlliance Pharma. *« BioAlliance va transmettre son expérience du marché du Loramyc<sup>®</sup> et remercie vivement les équipes qui ont valorisé ce produit. La société va se focaliser sur son expertise de développement et d'enregistrement déjà validée par les succès obtenus pour Loramyc<sup>®</sup>, Setofilm<sup>®</sup> et acyclovir Lauriad<sup>®</sup> (phase 3 positive dans l'herpes orofacial) et ses autres produits et savoir-faire »,* conclut Dominique Costantini.

*« Cet accord significatif confirme notre volonté de croissance, en particulier sur le marché européen à l'hôpital et dans les soins de support. Notre expérience et nos capacités de promotion et de distribution dans les pays d'Europe représentent une forte complémentarité avec l'expertise de BioAlliance. Nous sommes heureux d'accueillir ces deux produits innovants qui permettront à Therabel d'accroître sa dimension compétitive à l'hôpital »,* ajoute Jean-Michel Robert, Président du Comité stratégique du Groupe Therabel.

### **A propos de Loramyc® et de Setofilm®**

Loramyc® est un antifongique indiqué dans le traitement de la candidose oropharyngée du patient immunodéprimé.

Setofilm® est un anti-émétique indiqué dans la prévention et le traitement des nausées et vomissements induits par la chimiothérapie et la radiothérapie, et en post-opératoire chez l'adulte et l'enfant.

### **A propos de BioAlliance Pharma**

Partenaire privilégié des spécialistes hospitaliers, BioAlliance Pharma est une société qui développe des produits innovants, notamment dans les infections opportunistes, le cancer, le SIDA et les complications de la chimiothérapie. Ses approches ciblées dans les domaines où les besoins médicaux sont insuffisamment satisfaits, contribuent à lutter contre les résistances médicamenteuses et à améliorer la santé et la qualité de vie des patients. BioAlliance Pharma a pour ambition de devenir un acteur de référence dans ces domaines en faisant le lien entre innovation et besoin des patients.

Pour plus d'informations, visitez le site de BioAlliance Pharma à [www.bioalliancepharma.com](http://www.bioalliancepharma.com).

### **A propos de Therabel**

Therabel est un groupe pharmaceutique privé établi en Europe depuis plus de 50 ans. Avec une forte implantation initiale dans les pays du Benelux, il dispose aujourd'hui de filiales en France (Therabel Lucien Pharma, Therabel Hôpital Pharma), en Italie (Therabel Pharma Italia) et depuis peu en Angleterre avec l'acquisition en janvier 2009 de Javelin Pharmaceuticals UK Ltd (aujourd'hui Therabel Pharma UK Ltd) avec le Dyloject® indiqué dans les douleurs post-opératoires. En janvier 2010, Therabel Pharma Deutschland GmbH a été constituée en Allemagne. Le chiffre d'affaires 2009 de Therabel s'élève à 160 millions d'euros. Le groupe compte plus de 350 collaborateurs principalement dans les équipes marketing et ventes. La croissance du groupe est réalisée par des produits en licence ou des acquisitions.

Pour plus d'informations, visitez le site de Therabel à [www.therabel.com](http://www.therabel.com)

### **Avertissement**

*Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à BioAlliance Pharma SA et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de BioAlliance Pharma SA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. BioAlliance émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres.*

*Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de BioAlliance Pharma SA et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence 2008 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, l'AMF, le 7 avril 2009, qui est disponible sur les sites Internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et de la Société <http://www.bioalliancepharma.com>.*

### **BioAlliance Pharma SA**

Dominique Costantini, President and CEO

Tel.: +33 1 45 58 76 01

[dominique.costantini@bioalliancepharma.com](mailto:dominique.costantini@bioalliancepharma.com)

Nicolas Fellmann, CFO

Tel.: +33 1 45 58 71 00

[nicolas.fellmann@bioalliancepharma.com](mailto:nicolas.fellmann@bioalliancepharma.com)

### **ALIZE RP**

Caroline Carmagnol

Tel.: +33 6 64 18 99 59

[caroline@alizerp.com](mailto:caroline@alizerp.com)